

**FAVORISER L'ACCUEIL ET
L'INCLUSION DES ENFANTS
DE 0 À 12 ANS
EN MILIEU ORDINAIRE**

**Enfants présentant des besoins
spécifiques et/ou en
situation de handicap**

**Accompagnement des familles :
information, orientation vers les
professionnels ou structures spécialisées
(CAMPS, CMPP, PCO, etc.)**

Mode d'accueil

Accueil individuel et/ou collectif

Accompagnement des professionnels

**VOUS ÊTES EN RECHERCHE
DE SOLUTION ?
CONTACTEZ-NOUS !**



**La Maison des bébés
6 rue du Haut de Sainte-Croix
à METZ (57000)**



03 29 86 06 00



pharemetz@alys.fr



www.alys.fr

**À destination des enfants, des familles et
des professionnels de l'accueil.**

*Inclusion en milieu ordinaire
(crèches, assistant·e·s maternel·le·s,
périscolaires, etc.) des enfants
de 0 à 12 ans, en situation
de handicap et/ou présentant
des besoins spécifiques*

Images : freepik.com



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Un service géré
par l'association



FAMILLES

Vous avez un enfant de moins de 12 ans en situation de handicap et/ou qui présente des besoins spécifiques ?

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil permettant l'inclusion de votre enfant ?

Vous avez des interrogations sur les démarches à entreprendre ?

Vous trouverez ici :

Renseignements, orientation et accompagnement dans vos recherches et vos démarches d'accès au mode d'accueil

Accompagnement dans l'accès à vos droits

Mise en relation des différents professionnels impliqués dans le parcours d'accueil de votre enfant

Suivi et adaptation du parcours d'accueil de votre enfant, en lien avec les professionnels enfance / petite enfance



NOS MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT



Service gratuit pour tous



Rencontres possibles à la Maison des Bébé(s) de Metz, à votre domicile et sur vos lieux d'accueil.



PROFESSIONNELS

Vous êtes professionnel·le de l'enfance / petite enfance (assistant·e·s maternel·le·s, crèches, périscolaire, ALSH, associations...), vous trouverez ici :



Soutien des équipes dans les adaptations à mettre en place pour l'accueil de l'enfant



Accompagnement dans la définition et la mise en œuvre du projet d'accueil individualisé (PAI) de l'enfant.



Sensibilisation et formation des professionnels de l'accueil



Construction de solutions inclusives en lien avec les partenaires



Accompagnement dans la réflexion, l'évolution et la mise en œuvre du projet d'établissement



Informations sur l'accès aux droits (prestations légales et extra-légales)